

VERS UN DISPOSITIF D'ÉVALUATION FORMATIVE

*DANS UN GROUPE DE 40 ENFANTS
TROIS NIVEAUX, DEUX INSTITUTRICES*

Entretien avec Liliane (L. C.) et Annick Thomas (A. T.), Xavier Nicquevert (X. N.)

X. N. — *J'ai cru comprendre que vous organisiez maintenant de manière totale-ment différente le plan de travail et le contrat que vous appelez « contrat minimum ».*

L. C. — *Il était le même pour tous les enfants au même niveau et il n'était pas écrit. Il était simplement énoncé par nous, au début de l'année. Chaque soir, on voyait, on demandait aux enfants pourquoi le contrat n'avait pas été respecté, lorsqu'il ne l'était pas.*

A. R. — *Ça incitait à la facilité, aux choses répétitives : il fallait pouvoir faire trois croix par jour !*

L. — *On acceptait la notion de projet. Mais cette structure n'y incitait pas, bien que nous acceptions que la croix d'imprimerie, ou la croix du texte puisse « dispenser » de la croix en dessin, pour certains.*

A. — *Mais ça restait tacite. Ce n'était dit qu'en passant le soir vérifier le plan de travail de chaque enfant. Alors que cette année, il y a très peu d'enfants qui ont le même contrat.*

L. — *Cette année, on a vraiment tout modifié. On a affiné beaucoup plus cette notion de contrat. Elle est écrite. Et on est passé à une durée d'une semaine pour les « C » (C.E.2).*

X. — *Alors, qu'est-ce qui est écrit ? Comment avez-vous présenté ça aux enfants ?*

L. — *On a dit aux enfants : « On a modifié le contrat et on vous propose (tandis que l'an dernier ce n'était pas une proposition, au fond !), on vous propose de nouvelles formes de contrat, parce que les « B » (C.E.1) et les « C » n'ont pas le même type de contrat. On va donc l'essayer. Il sera écrit sur le plan de travail. Dans un mois, on pourra en discuter en réunion : vous direz ce que vous pensez de votre contrat ».*

Dans chaque cahier, on a collé la feuille présentant les trois types de contrat et en face, on indiquait à chaque enfant le

type de contrat à suivre. Il y avait un début de personnalisation parce que des enfants pouvaient suivre les « moments B » et les « moments C », d'autres devaient faire une lecture par jour... Donc, il y avait quelques modifications du contrat de base.

X. — *Mais le contrat était un contrat de niveau.*

A. — *Il y a un contrat-type et une personnalisation de ce contrat-type pour certains enfants.*

L. — *Certains enfants ont encore le contrat-type, mais maintenant, il y a beaucoup plus de personnalisation, parce qu'on a fait une réunion coopérative où ils ont dit ce qu'ils pensaient de leur contrat.*

X. — *Tu parles d'une réunion de coopération, donc d'une évaluation collective ?*

A. — *Chaque enfant a dit ce qui ne lui convenait pas.*

X. — *Oui, mais il l'a dit en présence de tous, alors qu'avant c'était plutôt du « confessionnal » ?*

L. — *N'importe comment, il ne disait pas ce qu'il pensait de son contrat.*

A. — *On ne leur donnait pas la permission de penser quoi que ce soit, ils pouvaient se justifier, dire : « Je n'ai pas eu le temps de faire ça... parce que j'ai fait ça... »*

X. — *Mais il existait bien, dans le plan de travail une rubrique : « Ce que je pense de ma semaine ? »*

A. — *C'était différent, c'était l'évaluation du travail.*

L. — *Et ce n'était pas la négociation du contrat, ils marquaient « ce que je pense du travail », tandis que cette année, ce qu'on a introduit de nouveau, c'est la négociation du contrat. C'est ça qui est important cette année : avec la modification dans le temps, ils peuvent beaucoup mieux organiser leur travail, le planifier sur la semaine.*

A. — *Je crois que ça modifie aussi beaucoup les rapports avec les enfants, ce grand moment qu'on garde le samedi.*

X. — *Autrement dit : il n'y a plus de*

bilan quotidien ?

A. — *Il y a un bilan collectif quotidien : on répertorie tout ce qu'on a fait dans la journée.*

L. — *Ils verbalisent ce qui a été fait, les notions abordées dans les moments. L'une de nous deux l'inscrit au tableau et chaque enfant retranscrit ce qui le concerne sur son plan personnel.*

A. — *On se contente de regarder rapidement chaque plan de travail ; on vérifie qu'ils ont bien pointé les moments auxquels ils ont participé, s'ils ont noté ce qu'ils ont fait... et ceux qui coïncent. Le bilan qualitatif se fait le samedi, on prend le plan de travail de chaque enfant, on vérifie s'il est respecté et pourquoi il ne l'est pas.*

L. — *Maintenant, d'ailleurs, ils le disent eux-mêmes. Et ils arrivent à mieux se situer dans le temps. Et, dans le bilan qualitatif, il y a également tout ce qui se fait au fur et à mesure de leur travail : quand on corrige les cahiers, après chaque atelier, lorsqu'ils montrent ce qu'ils ont fait.*



X. — Au début, il y avait un contrat-type qui était fixé par vous. Là, les enfants portent une appréciation sur le contrat lui-même. Vous dites qu'ils sont capables d'évaluer si le contrat a été respecté ou non. Mais est-ce que ça les amène à porter un jugement sur le contrat lui-même, c'est-à-dire à estimer si la charge de travail était trop importante et à demander des modifications ?

A. — Quand on fait le bilan hebdomadaire ? Non, parce que c'est nous qui avons demandé qu'on parle du contrat, qu'ils disent ce qu'ils en pensaient, mais dans une réunion différente de celle du bilan.

X. — A l'heure actuelle, c'est donc vous, adultes, qui modulez les contrats ?

L. — Je ne sais pas si tu as bien compris que la modulation que l'on a faite est venue d'après les propositions des enfants. Depuis un mois, on a proposé un contrat aux enfants, à rediscuter un mois plus tard en réunion de coopé. Ça s'est passé mardi dernier : chaque gosse — enfin, presque chaque gosse — a dit ce qu'il pensait de son contrat.

X. — Appréciation qualitative...

L. — Oui. Et puis, quantitative aussi : s'il y en avait trop... Qu'est-ce qu'il aimerait enlever... On a été amené à dire ce qui était non négociable, parce que certains ont dit : « Il faut enlever la lecture... », d'autres le texte...

A. — Ce qui s'est négocié, c'est pour des enfants qui étaient encore en difficulté par rapport à certaines choses, comme la lecture, à qui on avait mis une lecture par jour qui ont demandé une diminution — ce qui correspondait aussi à des progrès quand même chez eux —. Ils ont demandé deux lectures par semaine, par exemple, au lieu d'une par jour, mais ils ont augmenté dans d'autres domaines.

L. — Les « B » étaient tous contents. Leur contrat est léger, et ils en font souvent davantage, Stéphane a dit : « On pourrait faire une fiche Bibliothèque enfantine par semaine », Pierric n'était pas d'accord, Maud encore moins ! Pierric a proposé un livret à la place, mais nous avons décidé Maud car elle a tendance à se satisfaire trop facilement du peu qu'elle fait, et elle peut le faire. Il y a eu une grosse négociation pour le dessin.

A. — Je relis mes notes. Je crois que c'est notre formulation qui ne va pas et qu'ils ont compris qu'il faut obligatoirement un dessin plus autre chose, alors qu'on voulait leur donner à choisir entre toute une palette d'activités autres que les maths et le français.

X. — Quelle va être la durée de validité du nouveau contrat ?

A. — Un contrat, il faut l'expérimenter dans la durée. On a dit qu'on en rediscuterait dans un mois.

L. — On ne pourrait pas faire ça chaque semaine. Cette réunion a duré plus d'une heure. Maintenant, tout est reporté sur le cahier de plans de travail. On va tirer un papier pour expliquer aux parents comment ça s'est fait.

X. — Chaque contrat est donc — pour le moment — fixé pour une semaine, et la remise en cause se fait chaque mois.

L. — Chaque samedi matin, à partir de 10 h et demi, les enfants viennent avec leur cahier de plans de travail. Ils ont collé leur plan de la semaine, marqué ce qu'ils pensent de leur semaine. Ils ont signé et ils viennent nous montrer pour que, nous aussi, nous marquions ce que nous pensons de cette semaine.

C'est donc une évaluation individuelle. Mais les modifications, ça c'est en discussion.

Et je trouve que, depuis qu'on a écrit les contrats, on situe mieux les enfants, et ils se situent mieux. C'est écrit et ça permet de moduler pour chaque gosse.

A. — Ça me semble plus clair aussi pour les parents qui s'insèrent mieux dans la rubrique « ce qu'en pensent mes parents » : pratiquement, tous les parents ne se contentent pas de dire « c'est bien... ».

L. — Et il y a des parents qui discutent. Par exemple, un parent militaire a dit qu'il vaudrait mieux présenter les plans de travail le lundi, parce qu'il questionne son fils, et comme on les donnait le jeudi suivant, les gosses étaient un peu perdus, ils parlaient plutôt de la semaine en cours. Mais enfin, les parents sont amenés à parler de la semaine, du contrat. Ils ont plus d'éléments sur lesquels discuter.

A. — Et il me semble que la réunion spécifique pour les parents nouveaux a été fructueuse à ce niveau-là.

X. — Est-ce que vous n'avez pas constaté des comportements réactionnaires de parents utilisant ces informations pour « coincer » leurs enfants ou les

faire travailler davantage ?

L. — On ne l'a pas remarqué encore. On ne sait pas comment ça se passe à la maison. Mais c'est un risque, il faut être vigilant.

A. — Je me demande si on ne peut pas avoir la même réaction avec un autre système : si tu donnes le cahier sans plan de travail, avec un tas d'observations. Est-ce que le carnet de notes ou le carnet de correspondance ne peut pas amener les mêmes choses ? On ne pourra jamais empêcher les parents de faire travailler leur gamin là où ils voient (ou croient) qu'il a pêché, s'ils en ont l'envie !

L. — Mais ce qu'il y a de positif, c'est que les parents ne pourront pas dire qu'ils ne sont pas prêts à entendre certaines vérités en fin d'année. Par exemple, je pense aux redoublements — qui sont rares, mais qui existent — on pourra dire : « Chaque semaine, on a fait remarquer ce qui n'allait pas ». Nous-mêmes, ça nous amène à cerner un peu plus aussi.

A. — Dans le papier adressé aux parents, il faudrait bien expliquer à quoi sert le samedi matin : préciser que le bilan est fait avec chacun, qu'on fait reporter le travail qui n'a pas été terminé...

L. — Ça devrait se produire moins souvent, du fait de l'ajustement des contrats : le fait de le modifier doit amener les enfants à réussir, à le remplir, le respecter.

A. — Oui, je trouve que certains se sont drôlement engagés devant le groupe en disant : « Moi, je me sens de faire ça... »

X. — Un tel système vous paraît-il utilisable dans une classe qui ne fonctionne pas dans cette organisation ?

L. — Je crois que même seul, on peut présenter un contrat et le négocier.

A. — Le moment de bilan, de discussion que nous faisons avec chaque enfant au bout de la semaine, chacun peut le faire.

L. — Ça donne beaucoup de tirage : ils s'évaluent mieux, ils sont plus sérieux vis-à-vis de leur travail.

